

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Commune d'Argentan, Numéro national d'identification : 216100065, Place du Docteur Couinaud
- BP 60203, 61201, Argentan Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 33 36 40 00, Courriel :
affaires.generales@argentan.fr, Fax : (+33) 2 33 36 52 07, Code NUTS : FRD13

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.argentan.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://demat.centraledesmarches.com/7042458>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet,
à l'adresse : <http://www.centraledesmarches.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Ville d'Argentan, Argentan, F, Courriel : affaires.generales@argentan.fr, Code
NUTS : FRD13, Adresse internet : <http://www.argentan.fr>, Adresse du profil d'acheteur :

<http://demat.centraledesmarches.com/7042458>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://demat.centraledesmarches.com/7042458>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Marché public pour la mise en œuvre de la scénographie permanente du futur
musée Fernand Léger - André Mare de la ville d'Argentan

Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 31000000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Fournitures

II.1.4) **Description succincte** : Le présent marché public a pour objet la mise en œuvre de la
scénographie permanente du futur musée Fernand Léger – André Mare de la ville d'Argentan.

Le présent marché public est composé de deux (2) lots : - Lot 11 : Eclairages scénographiques ;
- Lot 12 : Equipements audiovisuels.

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : 250 000 euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Audiovisuel, Matériel électrique

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** : Eclairages scénographiques

Lot n° : 11

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 31000000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRD13

Lieu principal d'exécution : Argentan 61200

II.2.4) **Description des prestations** : Exécution, alimentation, raccordement, fourniture et pose sur site de l'ensemble des prestations relatives à l'éclairage scénique du futur musée Fernand Léger - André Mare à Argentan.

II.2.5) **Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60

Prix :

1. Prix / Pondération : 40

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 110 000 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 3

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
oui

Identification du projet : Réhabilitation de la Maison d'enfance de Fernand Léger en Musée
Fernand Léger - André Mare.

II.2.14) **Informations complémentaires** :

Mots descripteurs : Matériel électrique, Matériel scénique

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Equipements audiovisuels

Lot n° : 12

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 32320000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRD13

Lieu principal d'exécution : Argentan 61200

II.2.4) Description des prestations : Fourniture et pose des équipements audiovisuels et multimédias relatifs au futur musée Fernand Léger - André Mare à Argentan.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. valeur technique / Pondération : 60

Prix :

1. Prix / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 140 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 4

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
oui

Identification du projet : Réhabilitation de la Maison d'enfance de Fernand Léger en Musée
Fernand Léger - André Mare.

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Audiovisuel, Matériel électronique

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : • Une lettre de candidature, établie au moyen éventuellement de l'imprimé DC1 ou sur papier libre, mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et habilitation du mandataire par ses cotraitants en cas de co-traitance ; • Une déclaration sur l'honneur, établie au moyen éventuellement de l'imprimé DC1 pour justifier que le candidat ne fait pas l'objet des interdictions de concourir. Le candidat déclare sur l'honneur n'entrer dans aucun cas d'interdiction de soumissionner en application des articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et être en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ; • Si le candidat est en redressement judiciaire (ou procédure étrangère équivalente), copie du ou des jugements prononcés à cet effet (s'il n'est pas rédigé en langue française, le jugement doit être accompagné d'une traduction certifiée).

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois dernières années disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, établie au moyen éventuellement de l'imprimé DC2.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années (2015 – 2016 - 2017), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ; • La preuve d'une assurance des risques professionnels.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peuvent être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

26 novembre 2018 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 26 novembre 2018 - 14:00 Lieu : Argentan

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : Néant.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le présent marché public est lancé en procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 66 à 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. L'unité monétaire utilisée est l'euro. Une même entreprise peut répondre à un ou deux lots. Pour le lot 12, il est prévu une prestation supplémentaire éventuelle dans les conditions fixées au règlement de la consultation. Le délai d'exécution du marché part de la date de sa notification. Pour le lot 11, le délai d'exécution est fixé à douze (12) semaines. Pour le lot 12, le délai d'exécution est fixé à seize (16) semaines. Date prévisionnelle de notification : fin décembre 2018. Critères de sélection des candidatures : Aptitude à exercer l'activité professionnelle, capacités économiques et financières et capacités techniques et professionnelles des candidats

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Caen, 3 Rue Arthur Le Duc, 14000, Caen, F, Téléphone : (+33) 2 31 70 72 72, Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr, Fax : (+33) 2 31 52 42 17, Adresse internet : <http://www.caen.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Caen, 3 Rue Arthur Le Duc, 14000, Caen, F, Téléphone : (+33) 2 31 70 72 72, Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr, Fax : (+33) 2 31 52 42 17, Adresse internet : <http://www.caen.tribunal-administratif.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 24 octobre 2018.